

## UNE IMAGE DU JUDAÏSME FRANÇAIS AU DEBUT DU XX<sup>ème</sup> SIECLE :

### *Le catéchisme* du Grand Rabbin Debré

Le devoir de l'étude, et plus particulièrement celle de la *Tora*, s'impose aux parents juifs vis-à-vis de leurs enfants. L'émancipation et la scolarisation obligatoires permirent aux jeunes Juifs de fréquenter les écoles d'état, tout en acquérant une formation juive dans des cours du soir ou du dimanche. On a vu ainsi apparaître des manuels d'éducation religieuse, qui, fixant par écrit l'enseignement du maître ou du rabbin, permettaient aux élèves de réviser et d'approfondir, s'ils le désiraient, l'enseignement oral. C'est dans ce contexte qu'il faut situer le *Catéchisme ou éléments d'instruction religieuse et morale* du Grand Rabbin Simon Debré. Cet ouvrage, qui semble avoir été utilisé à l'orée du XX<sup>ème</sup> siècle, a eu un succès certain puisque sa dixième édition est de 1937.



#### L'HOMME <sup>1</sup>

Simon Debré naît en 1854 à Westhoffen, dans le Bas-Rhin. Si sa mère, Blandine Kahn, est également née à Westhoffen, son père est issu d'une famille originaire du Palatinat. Ce sont ses aïeux qui, en 1808, sans doute à l'occasion des déclarations patronymiques demandées par l'Empereur, choisirent le nom de Déprès, qui se fixera sous la forme de Debré.

Simon Debré suit d'abord les leçons de Talmud du Rabbin Salomon Lévy de Brumath puis celles de la Yeshiva de Wurzburg, en Allemagne. Il se perfectionne ainsi en Allemand. Il poursuit enfin ses études à l'Ecole rabbinique, de 1873 à 1879.

Il est nommé Rabbin de Sedan, de 1880 à 1888. Parallèlement à son activité sacerdotale, il donne des cours d'Allemand au Collège Municipal ainsi qu'aux officiers de la garnison. En 1888, il est nommé Rabbin de Neuilly-sur-Seine où il est rapidement apprécié pour sa bonté, son savoir et son refus de l'hypocrisie. Il est également aumônier du Lycée Janson de Sailly et du Refuge de Neuilly. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, il est aussi professeur de Talmud au Séminaire Israélite de France à Paris. Les bonnes relations qu'il a entretenues avec les pouvoirs publics et la Mairie de Neuilly ont permis le développement de la synagogue de la

<sup>1</sup> Source : Amis du site Internet sur le judaïsme alsacien. Strasbourg, 1998-2004.

Rue Ancelle. Il est enfin nommé Grand Rabbin à titre personnel. On lui doit une traduction française du *Judaïsme* de Guedemann, la publication du texte et de la traduction française du *Rituel journalier*, un *catéchisme*, des *Considérations sur les principales étapes de la vie culturelle israélite*, suivies d'un *Recueil de prières*. Il a également publié des articles dans *l'Univers Israélite* et dans la *Jewish Encyclopedia*. Il a enfin publié un livre sur *L'humour judéo-alsacien*. Simon Debré est mort en 1939 et a été enterré au cimetière du Père Lachaise à Paris. Talmudiste renommé, il laisse surtout l'image d'un enseignant sachant s'adresser à la fois aux étudiants du Séminaire Israélite et aux jeunes gens qui atteignent l'âge de la *Bar Mitsva*. Ainsi, plus qu'un Grand Rabbin, Simon Debré a été un *Enseigneur*, c'est-à-dire un Maître de l'Enseignement au service du Judaïsme.

## L'OUVRAGE.

Le Grand Rabbin Debré a publié un *Catéchisme ou éléments d'instruction religieuse et morale*. Le mot « catéchisme » doit retenir notre attention. Le *Petit Littré* définit ce terme ainsi :

« Explication ... de la croyance et des usages de la religion chrétienne. ».

Par le titre qu'il donne à son livre, Simon Debré montre qu'il veut faire un ouvrage rigoureusement parallèle aux manuels chrétiens d'instruction religieuse.

Dans le texte, d'autres termes retiennent également notre attention :

« Une religion consiste en dogmes et en pratiques. On appelle dogmes ou articles de foi, ce que la religion ordonne de croire et on appelle pratiques religieuses ce que la religion ordonne ou défend de faire.

Pour être de bons Israélites, il ne nous suffit pas de croire aux dogmes seulement, de même qu'il ne nous suffit pas d'accomplir les pratiques seulement. Il faut à la fois croire aux dogmes que la religion enseigne et accomplir les pratiques qu'elle nous prescrit. »

Nous avons d'abord été attirés par la notion de « dogme ». Jean-Christophe Attias et Esther Benbassa disent en effet, dans leur *Dictionnaire de civilisation juive* :

« La notion de dogme est tout à fait étrangère à la religion biblique, elle l'est aussi au judaïsme rabbinique ... Il est moins demandé au Juif de croire que Dieu existe que d'avoir foi ou confiance en lui et c'est par l'observation rigoureuse de commandements qu'il accomplit sa vocation. »

Le judaïsme du Grand Rabbin Debré se présente donc comme religion rigoureusement comparable au christianisme et non comme une manière de vivre. Sans doute y a-t-il, dans cette conception de la religion, un désir de s'assimiler à la culture nationale, en recherchant, en créant s'il le faut, des points de similitude.

Cette recherche de l'assimilation se poursuit, chez Simon Debré, par l'utilisation de l'expression « bons Israélites ». Jean-Christophe Attias et Esther Benbassa disent en effet :

« C'est [le] franco-judaïsme qui accomplit le passage du « Juif » (connoté négativement par tant de siècles d'histoire) à l'israélite et aboutit à l'abandon apparent de la notion de *peuple juif* – à savoir d'une culture et d'une identité collective dépassant le cadre des rites et des croyances religieuses. »

Cette auto dénomination, qui est peut-être une conséquence de l'Affaire Dreyfus, vise à faire des « Israélites » de bons Français, tenant à tout prix à séparer leurs idéaux politiques et leurs sentiments religieux . Dans cette volonté d'assimilation à la nation française, il y a comme un refus de penser qu'un Juif puisse voter, en tenant compte de son judaïsme comme une femme peut voter en femme. Cette démarche d'assimilation risque d'aboutir à une pensée unique, c'est-à-dire à l'anesthésie de la pensée.

A l'exposé des principales fêtes s'ajoutent les prières que l'on dit avant et après le repas, avant le coucher et après le lever, un exposé des prescriptions alimentaires et des devoirs envers Dieu et envers les autres. Ce qu'on voit apparaître ici, c'est plus une religion de la vie quotidienne qu'une *orthopraxie*.

\*

Ce « *catéchisme* » du Grand Rabbin Debré exprime en fait la vision que le judaïsme français veut avoir alors de lui-même. Michael Marrus note, dans *Les Juifs de France à l'époque de l'Affaire Dreyfus* qu'il s'agissait alors d'identifier le judaïsme à la France. Il fallait donc donner du judaïsme une vision voisine du christianisme. Michael Marrus dit :

« En tant que chefs religieux de la communauté juive, les rabbins aidaient à maintenir l'unité de la communauté et à formuler en partie ses sentiments et ses aspirations. Mais avec les progrès de l'assimilation et le développement de l'indifférence religieuse, le rôle du rabbin se modifiait .... Dès 1890, on prononçait chaque samedi des sermons dans les synagogues. Les sermons n'étaient plus, comme autrefois, conçus comme des exercices talmudiques, mais plutôt comme une suite d'exhortations ayant une portée morale plus générale. Cette situation affectait profondément les relations du rabbin et de ses fidèles. Le Grand Rabbin Simon Debré présentait ainsi les faits :

« Aujourd'hui [1891] le devoir de l'orateur consiste avant toute chose à ne pas s'aliéner les bonnes dispositions de ses auditeurs, à gagner leur sympathie et enfin à les attirer à la synagogue et à la leur faire aimer. »

En cette fin de siècle, le rôle du rabinat consiste, on le voit, à véhiculer l'image d'un « franco-judaïsme », dans la forme, assez proche du christianisme français. C'est l'image d'un judaïsme qui confond peut-être les dangers de l'assimilation et de la pensée unique avec une intégration qui reconnaît à chacun son droit à la différence.

Roger KLOTZ